



Autorisation pour exhumation

Par **angeded**, le **03/01/2013** à **16:08**

Bonjour,
Ma grand mère maternelle dispose d un caveau familial de 4 places dans lequel sont inhumés mon grand père, mon oncle, ma tante maternelle et mon père qui lui n à pas de lien biologique avec les titulaires du caveau. Par manque de place dans le caveau ma mère, ma soeur et moi souhaitons exhumer mon père afin de l incinerer. Devons nous avoir l accord de tout les cotitulaires du caveau pour pouvoir le faire?
Merci pour vos réponses

Par **Lag0**, le **03/01/2013** à **18:45**

Bonjour,
Vous avez déjà posé cette question là :
http://www.experatoo.com/droit-de-la-famille/autorisation-pour-exhumation_110224_1.htm#.UOXDnayDXN4